

LAF
Erref. kodea: LAF-215-168

Izenburua: Eragileta sozio-kulturaleko
dokumentuak [politikaz], 1935-194

P. Lafitte-Delmas-i

T Urrutia , dimanche soir , 21. VIII - 35

Lettre à M. Delmas
"la Presse"?

Cher Monsieur ,

Vous ne craignez pas d'appeler à notre cher ami , un certain "nazi basque , grand orgueilleux , rude de caractère , rude de cœur , et par dessus le marché , injuste ." Yie nos amantem quis non redamaret ? J'ai moins de mérite en vérité à ~~me~~ dire "cher monsieur " , ^{à Bâtonnier universellement admiré pour son} qui ne vois en vous qui amabilité .

M. l'abbé Lassalle m'a communiquée votre lettre samedi et m'a tout juste laissé le temps de la lire . Il préfère que je n'y réponde pas et compte plaider auprès de vous des circonstances atténuantes ou même "un non coupable ". Peu importe .

Vous pourrez sans doute ^{décidément} avoir ma propre opinion sur cette affaire . ~~de l'époque académique~~ .

Des camarades de combat viennent de compagnie . L'un , par inadvertance , marche sur le pied de son voisin * qui fait aie . L'éraflure d'orteil demande pardon et l'incident est clos . C'est , je crois , ainsi que vous considérez la querelle et mes réactions supplémentaires vous paraissent inutiles ^{et} ~~inutiles~~ .

Mon point de vue est différent .

Seux chefs ^{en davantage} mènent ~~ensemble~~ le bon combat . L'un par erreur ^{frappe} ~~l'autre~~ ~~l'autre~~ laisse tomber sur

Un peu de l'île,

sa propre armée. ~~L'autre~~ se hâte de mettre tout le monde en garde et crie d'autant plus fort qu'on se méfie moins d'un chef ~~charnière~~ ^{charnié} ~~d'un bon chef~~ que de ~~un~~ ^{un} adversaire. Ce geste de défense, c'est de la charité envers les troupes, c'est aussi, quoi qu'on pense, de la charité envers celui qui n'est trompé. N'est-il pas bon d'empêcher un ami de nuire ? N'est-il pas bon de réparer le mal qu'il a fait ? Vous le dites vous-même, Ces coups sont d'autant plus mauvais qu'ils viennent de plus près.

Cher Monsieur Delmas, quand on est dans la bataille, on y donne des coups et l'on en reçoit souvent beaucoup plus. Cela fait partie du programme. Et à ce point de vue le ciel ne m'épargne guère : les lettres de décamagement, les rapports tendancieux, les injures anonymes, les manœuvres soutenues de prétendus amis viennent chez moi aussi semer des troubles et des hésitations : car malgré mon orgueil ~~fille de l'isolement~~, et malgré ma rudesse, ~~fille de déillusion pacifique~~, je ne suis pas de fer, moi non plus. Mais on tâche d'avoir du cran, on compte sur la grâce, on prie et l'on continue...

Cher Monsieur Delmas, quand on est dans la bataille, il arrive que l'on se trompe. Je n'y a-

que le fainéant qui ne risque pas de faire des gaffes. Alors on vise mal ou bien on ne mesure pas les coups que l'on porte. Cela doit-il nous entraîner à jeter le manche après la cognac ? Sans être un saint, sans être un surhomme, on peut comprendre, que la faute commise, la faute à réparer, est une raison de plus de bien assujettir le manche à la cognac et de se lancer de plus belle au bon combat. Il suffit pour cela d'être un homme.

Je n'ai rien à reprocher à "La Presse" : pour moi, elle n'a que des compliments. Je ne lui veux que du bien et à tous cent avec qui je parle de "notre journal", je prêche la bienveillance.

Maintenant que me voici en vacances, je vais reprendre mes chroniques basques, à moins que comme pénitence vous ne m'imposez d'aller "basquiser", ailleurs. Ce sera comme vous voudrez. Mais, même hors de chez vous, je continuerai à admirer l'effort que vous faites si méritoirement pour pénétrer la masse des vrais principes ; et, même étant chez vous, je garderais assez d'indépendance pour dire en même hurler la reprobation de ce qui blesserait l'honneur de ma Foi et de mon Pays.

Cher Monsieur Delmas, vous pouvez communiquer ma lettre à tous ceux dont j'ai brisé, dites-vous, l'enthousiasme et particulièrement au M. Lamiere. On c'est lui que je plains le plus : il a souffert deux fois : d'abord quand a paru dans la Presse la page, dont il sentait l'inconvenance et qu'il eût préféré ne pas faire paraître, et puis quand son journal a été critiqué pour ce geste.

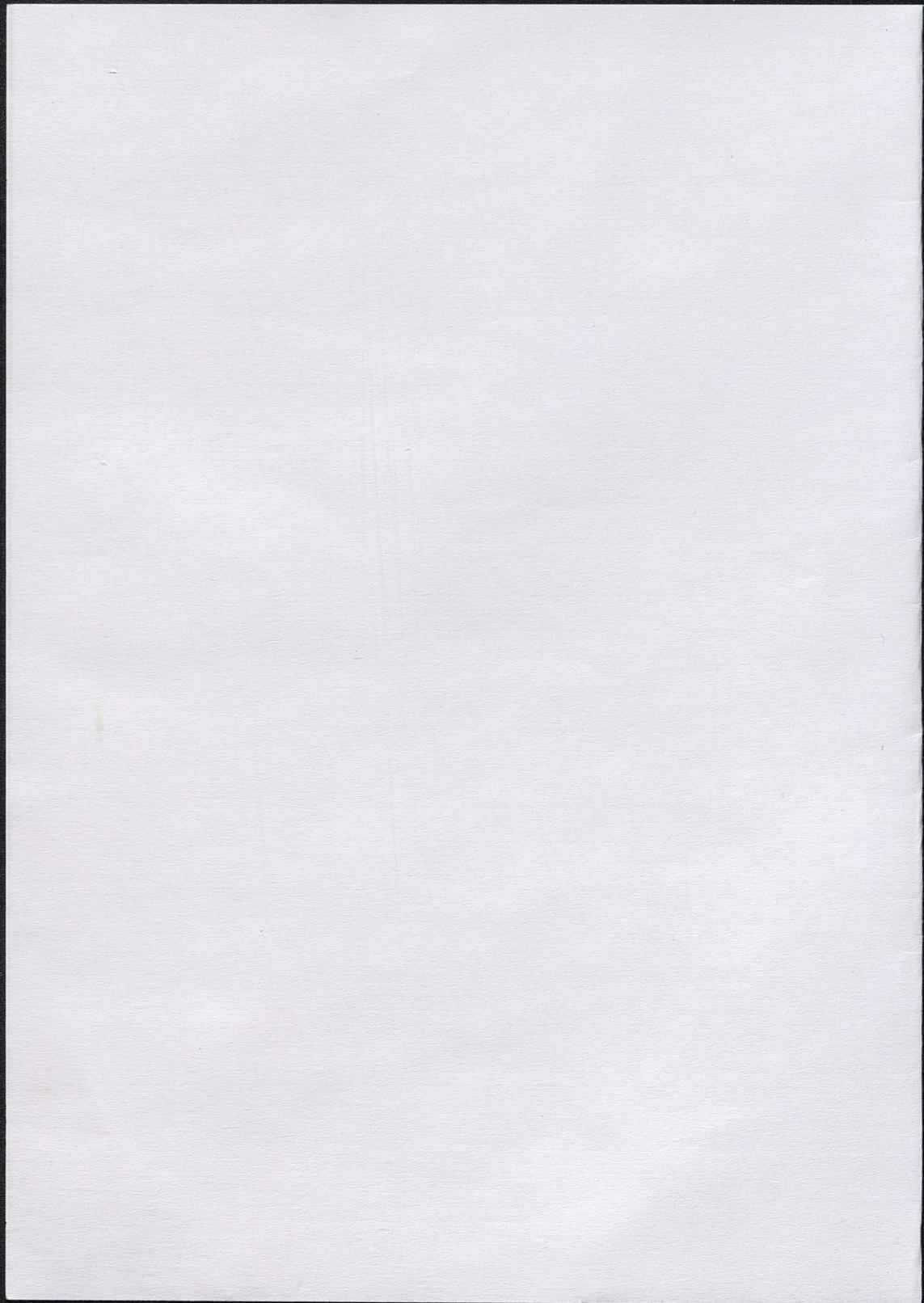
Dites à ces braves gens que cette bûche de Lafitte est tout de même assez sensible pour être navré de ce désenchantement, qu'il est encore capable de prier pour eux, et qu'il espère tout de la grâce divine, même l'enthousiasme apostolique, pour les personnes ou agencement ouvertes à son influence. Et puis donnez leur vous-même l'exemple d'une ardeur joyeuse, indépendante des mesquineries quotidiennes. Tout sera souillé.

Dans cet espoir, cher Monsieur Delmas, je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments très respectueux en N.S.

P. Lafitte

Villa Hiri-Berria

Ustaritz (B.P.)



Peillic-i gutue

BR. 41

Mon cher Peillie,

Les absents ont toujours tort , dit le proverbe . Et à l'heure où certaine commission de Vichy délibère sur la future organisation de la France , j'ai l'impression que notre petit coin est absent . Peut-être d'un maître "coup de plume" pourriez-vous réveiller les gardiens naturels du Pays : personnages ou collectivités attachés aux intérêts et aux traditions de nos villes ou villages .

En somme de quoi s'agit-il ? Vous savez certainement que la commission est présidée par M. Lucien Romier . C'est , on n'en discouvrira pas , un économiste averti : lui , on le comprend , songe au problème économique et son idée est de créer des régions économiques . Ces régions ne coïncideront jamais avec les divisions provinciales : car les Provinces sont faites d'autres choses que de simples relations commerciales : langue , habitudes , race , histoire commune , et le reste . Que l'on fasse une organisation économique de la France en se fondant sur la répartition des richesses à la surface du sol français , très bien . Mais

1941/43

que l'on s'attache à cela ?.. C'est pourtant ce qui semble se amputer", a lire certains journaux officiels.

Ce n'est certainement pas M. Barthélémy qui, à la commission, réagira dans un autre sens. Il aie comme tout le monde : vive Pétain ! Mais, tout en prêchant la décentralisation, il nous prépare une "déconcentration" où l'on sent le légiste content de monter une machine juridique, mais fort peu réaliste. Il a même montré plus nettement le bout de l'oreille en s'opposant à l'enseignement du breton à l'école. Non, ce n'est pas là le régionalisme de Pétain, félicitant les hommes de Catalogne pour leur fidélité à leur langue maternelle.

Il y a, il est vrai, M. Charles Brun à la commission, et celui-ci pense juste. Ne conviendrait-il pas de l'appuyer un peu ? Prochainement Vichy annonce que la commission recevra volontiers les avis, idées, documents capables de l'éclairer. On invite les personnalités et les groupements de chaque province à adresser au secrétariat du

Conseil national à Vichy, 14, Rue de Belgique, sous le couvert de la délégation générale du Gouvernement français à Paris, mémoires et suggestions.

Dej lors notre devoir est clair. Il faut parler, et parler tout de suite. Après, nous n'aurons que le droit de nous faire et nous ne pourrons de bonne foi prétendre qu'on n'a pas tenu compte de notre situation très particulière... ou de nos désiderata.

La Presse nous annonçait la dissolution récente du Comité des Prois B. Vraiment le moment est mal choisi de se séparer, à l'heure où il y aurait à unir et à manœuvrer. Les membres pourront travailler et se feront sans doute un agréable devoir d'agir à titre privé ou comme représentants du défunt Comité défunt.

Restent nos hommes politiques anciens et nouveaux. ^{et} aussi les Associations régionales : Académie Gasconne, Euskaldean Biltzarrak, gure herria, Musée Basque, Association Science, Lettres et Arts, Syndicats, tout. Ici même quelques personnalités du clergé, du Barreau, de l'Ordre des médecins.

Nous apprenons qu'en Bretagne on bouge.
Est-ce que pour une fois le Midi ne
bougerait pas ?

Je ne saurais le croire, et je pense
que poser la question sera déjà un pas
vers la solution rêvée.

Que demander ?

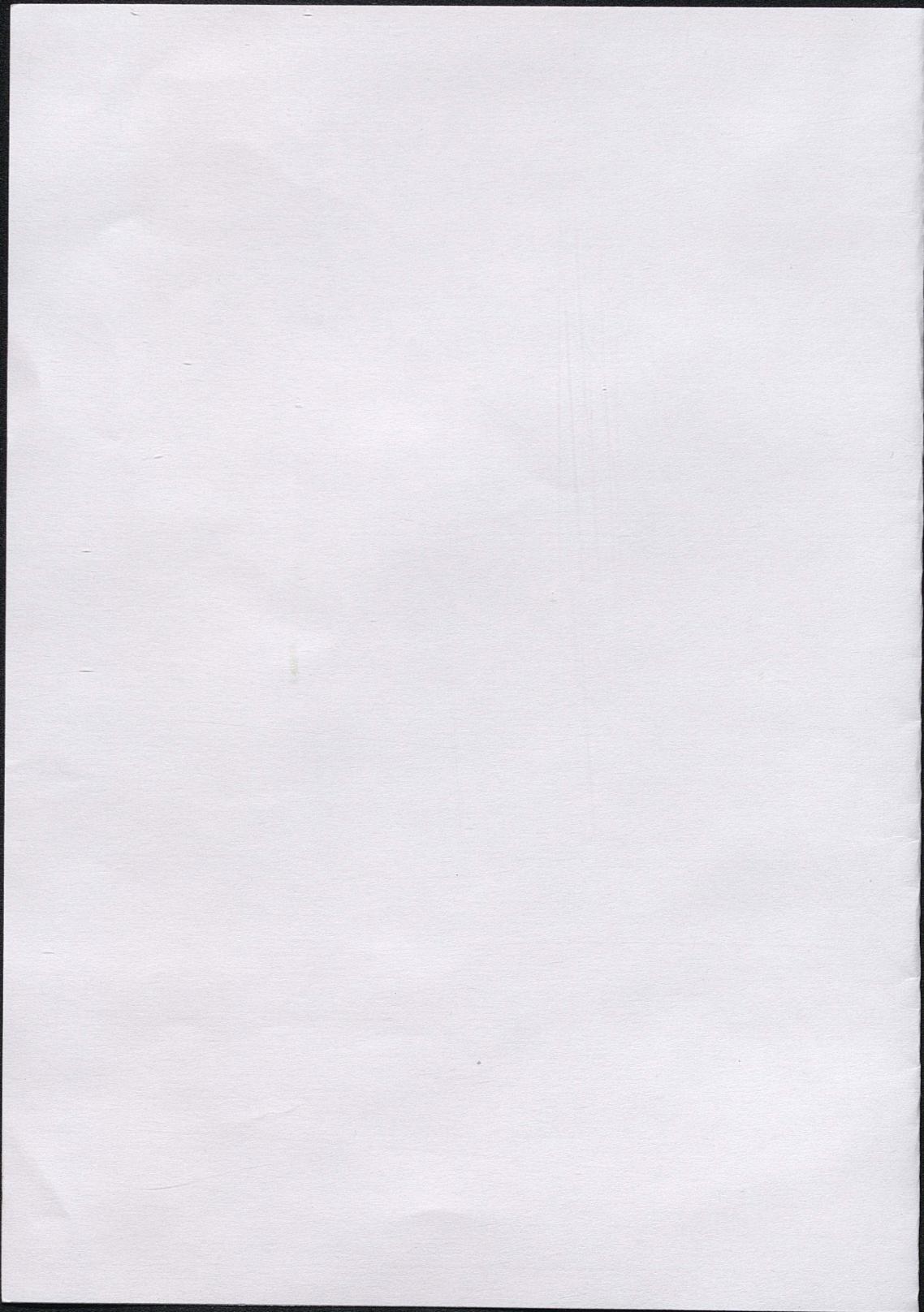
1.) Que la Soule ne soit pas séparée du
Pa Basco Navarre et du Labourd

2.) Que les Etats Provençaux Basques aient
au point de vue école, justice, politique
un statut spécial, où l'on tende à re-
mettre les intérêts moraux du Pays entre
les mains des gens du Pays

3.) Que l'histoire locale et les langues
régionales soient non seulement admises
à l'école, mais matière d'étamen.

4.) Que l'on envisage le problème de
l'émigration basque d'une façon plus
utile à la France et au Pays Basque

et je ne fais que citer ces quatre points.
En rédigeant des "cahiers" analogues à
ceux des Etats généraux on trouvera certainement
encore !



Réponse à l'article du 30 Août.

Vendredi 19 Septembre 1944

Monsieur

Je reçois ce mot qui résume parfaitement la situation " La monopolisation de la Résistance Républicaine par un groupe de politiciens a dès le début amené des protestations au sein même du Comité de presse. La mainmise du Sud-Ouest de néfaste mémoire était si flagrante qu'on a dû fini par jeter du lest afin de calmer les esprits : il ne faut pas décourager l'esprit de conciliation qui paraît se faire jour et c'est peut-être un signe des temps nouveaux que de voir des mentalités si diverses accepter de s'exprimer côté à côté dans la Résistance Républicaine devenue une sorte de club/du Faubourg".

Mon correspondant a des amis dans le Comité, et en somme son optimisme clairvoyant ne me déplaît pas. Du reste il rejoint le vôtre, M. le docteur ; car je n'ai pas cru une seconde à votre naïveté et si j'ai parlé de candeur, c'est sur un ton ironique qui n'aurait pas échappé à vos lecteurs si vous aviez publié ma lettre avant d'y répondre par un article. Cette publication aurait démontré par surcroît que M. de Hiriart n'avait pas à se plaindre de mes propos. Il n'y avait pas dans mes lignes ni un adjectif ni un adverbe désobligeant à son égard, et c'est volontairement que j'ai séparé sa cause de celle de son ancien journal collaborationniste. Je connais un dossier très curieux sur l'évolution des périodiques dans notre région depuis l'armistice 1940 et sur leur personnel ; mais je n'ai pas l'intention de passer la tondeuse sur un certain nombre de crânes : chacun son métier.

Bref, ma dernière lettre n'avait qu'un but : dénoncer le retour à des vieux errements, le retour à un système, où, comme sous les nazis, la liberté et les faveurs étaient entre les mains d'un clan. M. de Hiriart et M. de Fos du Rau ont bien exprimé l'atmosphère étouffante où l'on a vécu depuis 1940. Eh bien certains citoyens français ont vécu bien avant 1940 dans des conditions analogues, et cela parce que tout simplement ils étaient chrétiens. Il n'est pas utile de dire que nous n'avons aucune envie de revoir ça.

Quant aux mots de République et de républicain dont M. de Hiriart saupoudre ses homélies, ils ne m'effraient pas le moins du monde. Et les idées de 89 qui vous faisaient sourire dans votre jeunesse et dont soudain vous avez compris la gravité, me paraissent des principes chrétiens qui qui se sont affadis parce qu'on les a détachés de leur contexte évangélique.

Redonner une âme au monde, lui rendre des raisons de mieux vivre, résister toujours contre les tendances à l'égoïsme et au laisser aller, il y a là un beau programme d'action, qui vaudra toujours mieux que la polémique même si celle-ci est parfois nécessaire.

Vous me dites de venir travailler avec vous et faites appel à ma bonne volonté. Je vous réponds : " Mo voici ". Prenez-moi comme je suis, comme un résistant catholique.

Veuillez agréer, Monsieur,

